

COMPTOIR D'ESCOMPTE

DE PARIS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

DU 31 JUILLET 1865.

COMPTE-RENDU DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1864-1865.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

DIRECTION.

MM. Hipp. BIESTA, } Directeurs.
A. PINARD, }

Ed. ADAM, Secrétaire général.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. BOISSAYE, négociant.
BRASSAC, ancien négociant.
CALLOU (G.), entrepreneur de bâtiments, ancien juge au Tribunal de Commerce.
COHIN aîné, négociant.
DENIÈRE, membre de la Commission municipale et départementale, membre de la Chambre de Commerce, président du Tribunal de Commerce.
DUBOCHET (Vincent), négociant, ancien directeur de la Compagnie d'Éclairage et de Chauffage par le gaz.
GILLET fils aîné, banquier.
LAVEISSIÈRE (J.-F.), négociant, de la maison J.-J. Laveissière et fils.

MM. LEGENDRE, négociant, membre de la Commission municipale et départementale.
LE VILLAIN (E.), négociant, de la maison Le Villain frères.
NIEL (Prosper), négociant.
OGERAU (Frédéric), négociant, membre du Conseil général des Manufactures.
PAYEU, négociant en soieries, membre de la Chambre de Commerce.
POIRIER, négociant, membre de la Chambre de Commerce.
SOMMIER, négociant, ancien juge au Tribunal de Commerce.

CENSEURS.

MM. Berthier fils, juge au Tribunal de Commerce.
Forget, ancien juge au Tribunal de Commerce.
Lucy-Sédillot, ancien président du Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce.

CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet, cuirs.
Allez, quincaillerie.
Barbier fils, bois de construction.
Bartel, draps.
Baudelot, tuiles.
Beaudouin, entrepreneur de menuiserie.
Blanchet, bonneterie.
Blazy, quincaillerie.
Bonnievie, laines filées et tissées.
Boutet, vins.
Chaisemartin, nouveautés.
Chartier (Louis), nouveautés.
Claudon (G.), vins.
De Clermont (Othon), chapellerie.
Delaleu (C.), de Bercy, vins.
Devès, draps.
Didot (Hyacinthe), imprimerie.
Drouin, produits chimiques.
Dubois, articles de Tarare.
Ducel (J.-J.), fers et fontes.
Duchemin, commissionnaire en march.
Dufay, papiers.
Evette fils, charbons.
Galichon, vins.
Garnier (Ernest), métaux.
Gautier (L.), taillanderie.
Gilis, draps.
Gingembre, agrafes.
Girardeau (Etienne), tissus imprimés.

MM. Gouin, machines.
Grundeler, porcelaines.
Guerry fils, cuirs.
Guybert, mérinos.
Hachette (G.), librairie.
Jardin, tissus de laine.
Lanseigne, laines.
Lebel, bois de charpente.
Lecocq, rouenneries.
Lecoffre, librairie.
Leduc, chapeaux de paille.
Lemoine, cuirs.
Marchand, fers.
Masson (Victor), librairie.
Messener fils, papiers peints.
Muron, soieries.
Ormancey, banquier.
Planche, châles.
Ravaut, bois de charpente.
Riverin, épicerie.
Roulhac, papiers.
Rouvenat, joaillerie.
Salmon, entrepreneur.
Sangnier, tissus de coton.
Savard, bijouterie.
Teissonnière, vins.
Tétu, bois à brûler.
Viguès, bois des files.
Weil (Louis), boutons.

CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. Dufaure, avocat.
Busson, avocat adjoint.
Cottin, notaire.
A. Peigné, avoué à la Cour d'appel.

MM. Lenoir, avoué de 1^{re} instance.
Schayé, agréé.
Brossier, huissier.

MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Aschermann, — Blanchet, — Boch, — Cavaré, — Cerceuil, — Cléry, — Dubuy-Raguet, — Gratiot (A.), — Grenard, — Jeanti, — Lacasse, — Lambert, — Leduc (E.), — Louvrier, — Mandrou, — Outin, — Pellou, — Plançon, — Pouet, — Roussel, — Tavernier.

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

EXERCICE 1864-1865.

Nominations.

Nous devons vous indiquer, dès le début de ce Rapport, les nominations que vous aurez à faire pour le renouvellement du Conseil d'administration et du Comité de censure.

Les trois Administrateurs dont les fonctions expirent cette année sont : MM. Callou, Denière et Poirier. Le Censeur sortant est M. Lucy-Sédillot.

Vous serez appelés, à la fin de la séance, soit à les réélire, conformément à l'article 19 des Statuts, soit à les remplacer.

Opérations.

Le chiffre général de nos affaires s'est élevé cette année à 1 milliard 954,004,403 fr. 75 c.

Dans cette somme nos opérations d'escompte figurent pour 1,032,491,969 fr. 44 c., savoir :

Escompte du papier de commerce sur Paris et les départements : 673,126,013 fr. 09 c.

Escompte des valeurs sur l'étranger : 307,129,130 fr. 65 c.

Escompte des valeurs provenant du Sous-Comptoir des chemins de fer : 43,057,300 fr.

Escompte des warrants : 9,179,525 fr. 70 c.

Les encaissements y sont compris pour 107,701,574 fr. 52 c.; les avances sur fonds publics pour 34,680,775 fr. 45 c., et les acceptations et crédits sur nantissements, pour 25,724,794 fr. 34 c.; enfin les opérations réalisées par nos Agences dans les colonies et à l'étranger pour 753,405,290 francs, savoir :

Transactions sur place.....	585,503,176 fr. »
Tirages sur France et sur l'étranger.....	167,902,114 »

Ces établissements ont, en outre, remis au Comptoir, pendant l'année, en valeurs sur France.....	45,630,072 fr. »
en valeurs sur l'étranger.....	121,675,875 »
Ensemble.....	167,305,947 fr. »

qui figurent au chapitre de nos escomptes et qui, ajoutés aux 753,405,290 fr. montant de leurs transactions locales et de leurs tirages sur l'Europe, élèvent le chiffre total de leurs opérations, pendant l'année, à 920,711,237 francs.

La comparaison des chiffres de cet exercice avec ceux de l'exercice précédent fait ressortir les résultats suivants :

Augmentation sur l'ensemble de nos escomptes..	84,112,606 fr. 29 c.
Sur les encaissements.....	22,682,496 82
Sur les opérations locales et les tirages de nos Agences.....	199,774,649 54

Diminution sur les acceptations et crédits sur nantissements : 102,445,860 fr. 66 c., et sur le chapitre des avances sur fonds publics : 4,515,842 fr. 49 c.

En résumé, l'augmentation sur la masse de nos opérations a été cette année de 199,608,049 fr. 50 c.

Caisse.

Le mouvement de la Caisse a été :

Au débit de.....	1,277,037,503 fr. 92 c.
Au crédit de.....	1,272,728,067 62
Ensemble.....	2,549,765,571 fr. 54 c.

L'année dernière, il avait été de 2,048,776,900 fr. 96 c.

L'augmentation est de 500,988,670 fr. 58 c.

La moyenne des paiements par mois a été également supérieure à celle de l'année dernière; elle s'est élevée de 85,425,895 fr. 68 c. à 106,419,791 fr. 99 c.

Portefeuille.

Notre portefeuille se soldait au 30 juin 1864 par :

47,322 effets montant à 66,598,634 fr. 62 c.

Du 1 ^{er} juillet 1864			
au 30 juin 1865			
il y est entré.....	1,418,995	»	1,140,193,543 96
Ensemble.....	1,466,317	»	1,206,792,178 58

<i>Report</i>	1,466,317 effets montant à 1,206,792,178 fr. 58 c.		
Il en est sorti, pendant la même période	<u>1,406,902</u>	»	<u>1,137,801,586 01</u>
Le solde du por- tefeuille au 30 juin 1865 était donc de	59,415	»	68,990,592 fr. 57 c.

A l'entrée sont comprises les valeurs sur Paris pour 375,008 effets et 437,834,084 fr. 82 c.; les valeurs sur les départements pour 1,056,064 effets et 437,791,208 fr. 04 c., et les valeurs sur l'étranger pour 35,245 effets et 331,166,885 fr. 72 c.

Comparativement aux chiffres de l'année dernière c'est une augmentation : pour les valeurs sur Paris de 40,078 effets, et de 29,301,736 fr. 48 c.; pour les valeurs sur province de 42,703 effets, et de 37,611,431 fr. 24 c.; pour les valeurs sur l'étranger de 2,867 effets, et de 47,478,365 fr. 25 c.; soit, pour l'ensemble de ces valeurs, de 85,648 effets et de 114,391,532 fr. 97 c.

Comptes d'Espèces.

Le Comptoir a reçu cette année, en comptes courants d'espèces, 593,396,786 fr. 53 c.

Pendant l'exercice précédent il avait reçu 253,253,107 fr. 99 c.

La différence en plus est de 340,143,678 fr. 54 c.

Cette différence considérable provient des versements effectués dans nos caisses par les souscripteurs des emprunts que nous avons émis pour le compte des gouvernements mexicain et tunisien.

Nous devons constater toutefois que le solde de ces comptes, qui était, au 30 juin 1864, de 30,063,127 fr. 53 c., s'élevait, au 30 juin dernier, à 37,093,640 fr. 04 c.

Contentieux.

Les valeurs tombées en souffrance pendant les deux semestres de l'exercice ont atteint le chiffre de	697,133 fr. 91 c.
Sur lesquels il a été recouvré	<u>100,310 fr. 63 c.</u>

Le reliquat au 30 juin dernier était donc de 596,823 fr. 28 c.

Nous avons imputé sur cette somme le montant des recettes opérées cette année sur notre contentieux ancien, soit	<u>153,914 fr. 34 c.</u>
--	--------------------------

Et, conformément à la règle que nous nous sommes imposée, nous avons éteint, en la passant par profits et pertes, la différence de 442,908 fr. 94 c.

Soit, pour le 1^{er} semestre 380,100 fr. 79 c.,

Et, pour le 2^e semestre 62,808 fr. 15 c.

Agences.

Vous avez vu, Messieurs, que, dans l'ensemble de nos affaires, nos Agences dans les colonies et à l'étranger figuraient pour une somme de 920,711,237 francs.

Ce chiffre vous indique suffisamment par lui-même l'étendue des progrès déjà réalisés par ces établissements et la part de plus en plus importante qu'ils sont appelés à prendre, chaque année, dans le mouvement de nos opérations et dans les relations du commerce international.

Voici dans quelles proportions les 920,711,237 francs, formant le montant de leurs transactions, se répartissent sur chaque Agence :

Opérations sur place.

Agence de Calcutta.....	115,572,617 fr.
— Bombay.....	96,892,356
— Shang-Haï.....	177,213,203
— Hong-Kong.....	152,656,698
— la Réunion.....	31,333,310
— la Guadeloupe.....	9,996,685
— la Guiane.....	1,838,307
	585,503,176 fr. ci 585,503,176 fr.

Tirages.

	Sur France.	Sur l'étranger.	Totaux.
Agence de Calcutta.....	6,417,345 fr.	26,593,825 fr.	32,711,170 fr.
— Bombay.....	1,258,311	25,274,275	26,532,586
— Shang-Haï....	10,105,602	49,251,025	59,356,627
— Hong-Kong...	5,232,462	32,721,575	37,954,037
— la Réunion....	11,131,894	215,800	11,347,694
	33,845,614 fr.	134,056,500 fr.	167,902,114 fr. ci 167,902,114

Remises faites au Comptoir et comprises au chapitre général des escomptes.

	Sur France.	Sur l'étranger.	Totaux.
Agence de Calcutta.....	12,781,492 fr.	24,169,125 fr.	36,950,617 fr.
— Bombay.....	8,113,206	22,399,725	30,512,931
— Shang-Haï....	6,302,340	46,377,425	52,679,765
— Hong-Kong...	4,182,076	28,729,600	32,911,676
— la Réunion....	14,250,958	»	14,250,958
	45,630,072 fr.	121,675,875 fr.	167,305,947 fr. ci 167,305,947
			920,711,237 fr.

L'année dernière, le montant cumulé des diverses opérations de nos Agences s'était élevé à 737,837,869 fr. 33 c.

C'est une augmentation en faveur du présent exercice de 182 millions 873,367 fr. 67 c.

Nous devons ajouter que cette augmentation s'est produite par la seule force des choses, et malgré les restrictions apportées par nos Agents dans leurs opérations, par suite des ordres formels que nous leur avons donnés, en prévision d'une crise prochaine dans l'Indo-Chine, de limiter les affaires aux besoins rigoureux de notre clientèle et aux nécessités absolues de la situation.

Cette crise, que nous pressentions et que toute l'Europe commerciale redoutait depuis le commencement de la guerre d'Amérique, a passé tout entière sur nous pendant le cours de l'exercice qui vient de s'écouler.

∞ A une ère de prospérité, encore sans précédent dans l'histoire commerciale de l'Inde, a succédé tout à coup une période de désastres et de ruines dans laquelle d'anciennes maisons, dont le crédit paraissait inébranlable, ont été forcées de suspendre leurs paiements. Des sinistres, en nombre considérable, ont éclaté sur tous les points de l'Indo-Chine, et le contre-coup s'en est fait douloureusement sentir sur le marché de Londres et sur quelques-unes de nos places maritimes.

De quelque prudence que nous entourions nos opérations, et quelle que soit la vigilance déployée par nos Agents, nous ne pouvions être entièrement épargnés dans ce désastre général. Comme tous les autres établissements de crédit nous avons payé notre tribut à la crise et supporté notre part dans les sinistres. Cependant, en considérant la gravité des circonstances et la masse

énorme des affaires engagées, nous ne pouvons que nous applaudir d'avoir pu sortir à ce prix de la dangereuse épreuve que nous venons de subir.

L'ensemble des pertes qui devront incomber à nos Agences s'élève, d'après nos appréciations, à la somme de.....	2,640,828 fr. 80 c.
dont il faut déduire.....	1,038,682 11

montant des bénéfices par elles réalisés pendant l'exercice sur leurs opérations.

Ce qui réduit le déficit probable sur leurs diverses valeurs contentieuses à.....	1,602,146 fr. 69 c.
---	---------------------

Déjà, dans une pensée de prévoyance que les événements n'ont que trop tôt justifiée, nous avons prélevé sur nos bénéfices du 1 ^{er} semestre, pour faire face aux éventualités qui se préparaient, une somme de..	160,000 »
--	-----------

Nous avons donc eu à opérer sur les bénéfices du 2^e semestre un nouveau prélèvement de..... 1,442,146 fr. 69 c. pour compléter la réserve nécessaire à l'extinction des pertes présumées de nos Agences.

Heureusement, Messieurs, grâce aux produits extraordinaires de ce dernier semestre, provenant des emprunts tunisien et mexicain, dont l'émission a eu lieu, par voie de souscription publique, dans nos bureaux, nous avons pu combler ce déficit considérable, tout en laissant subsister à l'avoir de notre compte de profits et pertes un solde de bénéfices suffisant pour vous assurer un dividende rémunérateur.

Aujourd'hui il nous est permis d'espérer que, sorties d'une crise commerciale et financière la plus grave qui ait jamais sévi dans l'Inde, vos Agences, dont l'administration prudente et éclairée a pu être appréciée, et dont le

crédit a grandi pendant les mauvais jours qu'elles viennent de traverser, profiteront bientôt des circonstances favorables que ramènera le rétablissement de la confiance et des affaires, répareront promptement leurs pertes, et nous indemniseront des sacrifices que nous nous sommes imposés pour elles cette année.

Comptes de Profits et Pertes.

Le bénéfice provenant de nos opérations s'est élevé :

Pour le 1 ^{er} semestre, à.....	3,131,371 fr. 92 c.
Pour le 2 ^e semestre, à.....	3,387,574 73
Ensemble.....	6,518,946 fr. 65 c.

Dont il faut déduire :

Pour les frais généraux, les honoraires et les appointements,	} 1 ^{er} sem., 521,587 fr. 84 c. 2 ^e sem., 585,845 79
---	--

Pour le rées-compte du portefeuille,	} 1 ^{er} sem., 402,789 60 2 ^e sem., 317,711 10
--------------------------------------	---

Total.....	1,827,934 fr. 33 c. ci... 1,827,934 33
------------	--

Produits nets.....	4,691,012 fr. 32 c.
--------------------	---------------------

Report..... 4,691,012 fr. 32 c.

La réserve étant complète, nous avons fait, en février dernier, une répartition de la totalité des bénéfices acquis au 31 décembre précédent, en vous attribuant :

1° Pour intérêt statutaire de 2 0/0	800,000 fr. »	
2° Pour supplément de dividende 3 et 5/10 0/0	1,400,000 »	
Reliquat	6,994 48	
Total.....	2,206,994 fr. 48 c.	2,206,994 48

Reste à distribuer pour le 2^e semestre 2,484,017 fr. 84 c.
que nous vous proposons de répartir ainsi aux Actionnaires :

1° Pour l'intérêt statutaire de 2 0/0.....	800,000 fr. »	
2° Pour supplément de dividende 4 et 2/10 0/0	1,680,000 »	
Reliquat	4,017 84	
Total égal.....	2,484,017 fr. 84 c.	2,484,017 84

Dividende.

Vous avez touché, Messieurs, sur les bénéfices du premier semestre, un dividende de 27 fr. 50 c.— Vous avez à recevoir encore pour le second semestre 31 francs.—Le dividende total pour l'année est donc de 58 fr. 50 c., soit un intérêt de 11 7/10 0/0 par action de 500 francs.

Si vous donnez votre approbation à la répartition faite en février dernier et à celle que nous vous proposons de faire pour le second semestre, les 31 francs formant le complément du dividende de l'exercice 1864-1865 vous seront payés à la caisse du Comptoir, à partir du 1^{er} août prochain.

En résumé, Messieurs, si nous tenons compte du prix peu élevé de l'argent pendant le second semestre de l'exercice et de l'importance des pertes que nous avons eu à subir dans les Indes, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir pu ainsi maintenir le dividende de cette année à peu près au niveau de celui de l'année dernière.

Ce résultat témoigne de la direction prudente et mesurée imprimée à chacune des diverses branches des opérations du Comptoir, et vous donne en même temps une nouvelle preuve des éléments de prospérité et d'avenir que renferme notre institution.

Il est de notre devoir, en terminant ce Rapport, de rendre hommage au zèle et au dévouement éclairé que MM. les membres de notre Conseil d'es-compte continuent d'apporter dans l'exercice de leurs fonctions.

RAPPORT

DE MESSIEURS LES CENSEURS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS,

LE 31 JUILLET 1865,

Par M. LUCY-SÉDILLOT, l'un d'eux.

MESSIEURS,

L'ensemble des faits et documents contenus dans le Rapport de votre Conseil d'administration, que vous venez d'entendre, ne laisse que bien peu de matière au résumé que vos Censeurs doivent y joindre.

Ils sont le tableau complet et exact des opérations du Comptoir pendant l'exercice qui vient d'expirer ; notre rôle statutaire se bornerait donc presque à vous en affirmer la sincérité et la régularité, résultant pour nous et de l'examen attentif que nous avons fait, comme toujours, des écritures, et de la part que notre mission nous donne dans la conduite de vos affaires, sur lesquelles, par la place qui nous a été faite au sein de votre Conseil, nous sommes toujours à même de nous prononcer par nos avis, si ce n'est par des votes que les Statuts ne nous attribuent pas.

Nous croyons utile, toutefois, de passer en revue, de notre position particulière, un petit nombre de points du Compte rendu qui vient de vous être exposé.

Celui qui domine votre inventaire de cette année est, sans contredit, le mouvement de vos Agences à l'étranger et le chiffre de perte qui en est résulté.

Une crise commerciale d'une intensité sans exemple, comme on vous l'a dit, vient de sévir sur l'Indo-Chine ; la cause principale en est assez connue, mais peut être rappelée.

La guerre d'Amérique, par sa prolongation, en privant les manufactures d'Europe des cotons dont elles avaient besoin, a singulièrement favorisé les contrées qui produisaient aussi cette denrée, même dans des qualités jusqu'alors moins estimées ; l'Inde est au premier rang de ces autres pays producteurs, et, dans ces circonstances, un développement inouï de prospérité s'y est manifesté.

La valeur des produits plus que triplée, la production développée et améliorée, ont jeté dans ce pays des éléments de profits considérables qui y sont pour la plus grande partie restés ; un mouvement prodigieux d'affaires en général s'en est suivi, mais, comme toujours, les bénéfices exubérants ont amené des spéculations exubérantes aussi. La fin de la guerre d'Amérique a précipité une crise que ces spéculations ont rendue plus intense, crise que l'on prévoyait devoir arriver un peu plus tôt, un plus tard, et contre les effets de laquelle, si prudents, si réservés que fussent vos Agents, d'après les ordres de votre Conseil, il était impossible d'être entièrement garantis, avec la part importante du mouvement financier international que le Comptoir a prise.

En cet état qu'avaient à faire votre Direction et votre Conseil ? Dégager d'une manière absolue la perte du présent pour assurer d'autant l'avenir.

Dans ce but l'examen le plus minutieux et le plus sévère a été fait de ce qui offrait une perte ou un doute.

C'est de cet examen, auquel nous avons assidûment coopéré, qu'est sorti le chiffre débiteur au compte de profits et pertes de 1,602,146 fr. 69 c. pour tout l'exercice, compensation faite des bénéfices de celles des Agences qui n'ont pas souffert. Ce chiffre ne laissera, nous avons sujet de le croire, absolument

rien en arrière ; il possède au contraire encore des éventualités de rentrées qui ne sont pas sans importance.

Remarquez, Messieurs, d'ailleurs, qu'il est indépendant des intérêts des capitaux employés, qui nous ont toujours été servis par les Agences pour une somme de 996,465 fr. 40 c.

A ce sujet donc notre opinion, comme celle de votre Conseil, n'est point hésitante.

Le présent a été purgé comme il devait l'être, et l'avenir de vos Agences est consolidé ; en effet, comme nous vous l'observions plus haut, nonobstant les pertes que les trop hardis subissent, les éléments généraux de richesse du pays se sont accrus ; après la tempête apaisée, un mouvement normal et plus important que par le passé se fera, et nous y prendrons une part qui ne peut manquer aussi de s'accroître.

Après ce point culminant de notre inventaire s'en trouvent d'autres d'un intérêt moindre, quoique puissant encore ; nous en passerons rapidement en revue quelques-uns.

Le compte de profits et pertes a été débité, du chef de notre contentieux ordinaire de la métropole, d'une somme de 432,908 fr. 94 c., déduction faite des rentrées tant sur l'ancien que sur le nouveau.

C'est un autre résultat de la crise monétaire qui a pesé sur l'Europe à la fin du dernier semestre 1864 ; mais ici encore il est bon de vous faire remarquer l'effet ordinaire qui suit les crises, de quelque nature qu'elles soient.

Le premier semestre de l'exercice, plus frappé, entre dans cet ensemble pour la presque totalité, soit 380,100 fr. 79 c. ; la crise passée, la situation

s'améliore, et le chiffre des pertes devient relativement presque insignifiant dans le deuxième semestre, 62,808 fr. 15 c.

Vos frais généraux n'ont suivi que la progression indispensable conséquence de l'accroissement de vos affaires ; la plus juste modération en fait toujours la base.

Deux opérations heureuses, et qui rentraient parfaitement dans le cadre de vos Statuts, ont apporté l'appoint nécessaire pour que les causes de pertes que nous venons d'énumérer n'aient pas empêché de vous distribuer un dividende à peu près égal à l'an dernier et supérieur à tout le passé.

Votre Conseil d'administration vous disait sagement l'an dernier, et la pensée de vos Censeurs s'y associait, que, pour éviter tous mécomptes dans l'appréciation de nos dividendes futurs, il convenait de ne point considérer comme élément normal de bénéfices ce qui pouvait n'être que passager ; il s'agissait alors du haut prix de l'argent tant en France que dans l'Indo-Chine ; il en est de même de l'élément de pertes, s'il est aussi extra-normal.

Ce qui importe, c'est de considérer l'extension graduelle et mesurée de nos opérations métropolitaines, celle plus rapide de nos Agences à l'étranger, toutes conduites avec le même soin et la même prudence ; combien ces dernières peuvent se développer au point de vue national, puisque les remises et les tirages directs sur France se sont élevés cette année à. 79,475,686 fr. ;

L'an dernier seulement à 63,476,424 fr.

Et l'exercice 1863-1864 à 43,697,442 fr. ;

chiffre presque doublé en deux ans, et qui témoigne d'un mouvement croissant, pour le commerce français, à se servir de notre intermédiaire, mouvement qui devra se généraliser encore plus dans l'avenir, si les négociants

engagés dans les opérations lointaines s'y prêtent ; ce qui ne pourra être pour nous qu'une source de bénéfices réguliers et plus faciles à recueillir.

Sous le mérite de ces diverses considérations, l'approbation de vos Censeurs sur les comptes et les résultats de cette année ne peut être que complète ; nous vous en renouvelons l'expression, comme aussi nous croyons n'être que justes en reconnaissant ce qui est dû dans ces circonstances à la direction aussi prudente que ferme et intelligente imprimée à vos affaires par votre Conseil d'administration et vos Directeurs, en faisant la part de ce qui revient au dévouement du nombreux personnel qui les seconde.

1° ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1864.....	26 jours ouvrables.....	79,750	50,975,750 97
AOUT.....	26 —	78,611	48,925,510 46
SEPTEMBRE.....	26 —	79,074	52,357,485 48
OCTOBRE.....	26 —	87,848	54,755,542 91
NOVEMBRE.....	25 —	95,240	56,845,158 57
DÉCEMBRE.....	26 —	99,517	61,429,054 74
JANVIER 1865.....	26 —	87,823	56,605,247 60
FÉVRIER.....	24 —	81,941	52,697,948 59
MARS.....	27 —	88,819	60,852,757 09
AVRIL.....	25 —	87,215	56,085,665 65
MAI.....	26 —	92,562	65,750,001 95
JUIN.....	26 —	90,516	57,708,551 50
<hr/>			
509 jours ouvrables.		1,046,916	675,126,015 09
Moyenne des effets.....			642 »
Moyenne des escomptes par jour.....			2,178,401 55

2° ESCOMPTE DES EFFETS
PROVENANT DU SOUS-COMPTOIR DES CHEMINS DE FER.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1864.....	26 jours ouvrables.....	558	5,285,750 »
AOUT.....	26 —	515	4,089,850 »
SEPTEMBRE.....	26 —	595	5,997,900 »
OCTOBRE.....	26 —	546	5,500,150 »
NOVEMBRE.....	25 —	556	5,155,250 »
DÉCEMBRE.....	26 —	576	4,518,150 »
JANVIER 1865.....	26 —	592	5,695,750 »
FÉVRIER.....	24 —	495	5,628,950 »
MARS.....	27 —	459	5,054,850 »
AVRIL.....	25 —	564	5,746,700 »
MAI.....	26 —	452	2,509,550 »
JUIN.....	26 —	508	4,098,450 »
<hr/>			
509 jours ouvrables.		6,334	45,057,500 »
Moyenne des effets.....			6,797 80
Moyenne des escomptes par jour.....			159,544 05

3° ESCOMPTE DES EFFETS
ACCOMPAGNÉS DE RÉCÉPISSÉS DE MARCHANDISES.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1864.....	26 jours ouvrables.....	76	772,100 »
AOUT.....	26 —	156	1,299,980 »
SEPTEMBRE.....	26 —	91	658,195 45
OCTOBRE.....	26 —	72	420,688 45
NOVEMBRE.....	25 —	134	1,506,870 »
DÉCEMBRE.....	26 —	85	610,278 90
JANVIER 1865.....	26 —	88	582,220 »
FÉVRIER.....	24 —	108	711,845 »
MARS.....	27 —	115	826,955 95
AVRIL.....	25 —	105	651,005 93
MAI.....	26 —	137	601,500 »
JUIN.....	26 —	109	778,110 »
309 jours ouvrables.....		1,294	9,179,525 70
Moyenne des escomptes par mois.....			764,960 47

4° ENCAISSEMENT DES EFFETS
SUR PARIS, LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1864.....	26 jours ouvrables.....	26,421	7,858,684 48
AOUT.....	26 —	24,829	8,160,781 52
SEPTEMBRE.....	26 —	25,064	8,244,620 26
OCTOBRE.....	26 —	28,011	9,578,559 15
NOVEMBRE.....	25 —	27,595	9,153,904 62
DÉCEMBRE.....	26 —	50,216	10,599,865 28
JANVIER 1865.....	26 —	32,905	9,624,258 80
FÉVRIER.....	24 —	29,525	9,001,809 55
MARS.....	27 —	27,555	9,125,716 72
AVRIL.....	25 —	24,485	8,665,455 64
MAI.....	26 —	27,574	9,867,792 79
JUIN.....	26 —	27,148	8,267,549 95
309 jours ouvrables.....		350,704	107,701,574 52
Moyenne des effets.....			525 67
Moyenne par jour des effets remis à l'encaissement.....			548,548 78

5° ESCOMPTE DE VALEURS SUR L'ÉTRANGER.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1864.....	26 jours ouvrables.....	2,776	25,595,115 58
AOUT.....	26 —	2,752	27,166,254 55
SEPTEMBRE.....	26 —	2,489	24,405,504 58
OCTOBRE.....	26 —	2,802	58,020,504 56
NOVEMBRE.....	25 —	2,990	25,953,947 85
DÉCEMBRE.....	26 —	2,949	52,871,105 75
JANVIER 1865.....	26 —	2,741	24,564,576 88
FÉVRIER.....	24 —	2,788	21,962,197 »
MARS.....	27 —	2,852	22,694,084 41
AVRIL.....	25 —	2,666	20,919,515 67
MAI.....	26 —	2,949	25,486,024 87
JUIN.....	26 —	2,985	19,718,829 59
309 jours ouvrables.....		35,699	507,129,150 65
Moyenne des escomptes par jour.....			995,945 45

CAISSE.

	RECETTES.	DÉPENSES.
Solde au 30 juin 1864.....	1,444,395 50	
JUILLET 1864.....	85,454,140 27	82,008,188 94
AOUT.....	75,449,067 62	75,969,047 46
SEPTEMBRE.....	91,557,565 85	91,010,511 95
OCTOBRE.....	82,257,188 83	82,886,453 67
NOVEMBRE.....	76,566,015 41	76,466,537 75
DÉCEMBRE.....	109,566,882 12	108,784,149 50
JANVIER 1865.....	89,908,959 69	89,226,448 67
FÉVRIER.....	74,800,589 44	75,512,452 10
MARS.....	87,703,095 15	85,865,753 91
AVRIL.....	128,808,025 89	129,687,068 98
MAI.....	190,454,984 65	191,110,899 62
JUN.....	187,526,595 54	186,401,015 07
Solde au 30 juin 1865.....	1,277,057,505 92	1,272,728,067 62
		4,509,456 50
		1,277,057,505 92
Moyenne des paiements par mois.....		106,419,791 99

MOUVEMENT DES COMPTES COURANTS D'ESPÈCES.

	ENTRÉES.	SORTIES.
Solde au 30 juin 1864.....	50,063,127 53	
JUILLET 1864.....	20,251,665 17	20,532,207 72
AOUT.....	14,551,721 46	15,524,491 55
SEPTEMBRE.....	18,205,244 79	20,804,991 51
OCTOBRE.....	21,805,855 50	25,000,275 80
NOVEMBRE.....	15,655,027 59	16,274,984 26
DÉCEMBRE.....	54,079,558 05	29,459,289 75
JANVIER 1865.....	25,965,498 87	28,048,056 50
FÉVRIER.....	22,709,453 90	21,759,771 18
MARS.....	55,404,464 56	27,694,415 67
AVRIL.....	104,125,400 51	88,256,055 11
MAI.....	85,675,672 51	102,258,547 05
JUN.....	167,112,556 91	161,110,084 61
Solde au 30 juin 1865.....	503,596,786 53	556,505,146 49
		57,095,640 04
		593,596,786 53
Moyenne des versements par mois.....		49,449,752 21

PORTEFEUILLES.

	PARIS.		PROVINCE.		ÉTRANGER.	
	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.
solde au 30 juin 1864.	10,031	20,426,936 88	55,775	22,155,892 67	1,498	24,057,735 07
JUILLET 1864.	26,129	30,522,022 05	80,799	50,143,848 13	2,776	25,395,415 58
AOUT.....	27,571	32,180,107 85	76,740	50,293,815 95	2,752	27,166,374 55
SEPTEMBRE.....	27,632	32,458,154 88	77,130	52,290,066 21	2,489	24,405,504 58
OCTOBRE.....	28,891	31,711,494 96	87,586	51,525,043 53	2,809	28,090,594 56
NOVEMBRE.....	29,802	32,478,861 72	91,525	51,938,521 47	2,988	27,975,947 85
DÉCEMBRE.....	31,065	36,450,651 59	99,551	40,526,675 55	2,949	32,871,105 73
JANVIER 1865.	31,797	35,529,589 17	89,611	35,141,874 25	2,741	24,564,576 88
FÉVRIER.....	29,969	32,725,707 99	81,900	35,514,844 95	2,788	21,952,197 2
MARS.....	32,448	35,465,921 88	84,258	32,156,645 08	2,852	22,694,084 41
AVRIL.....	35,619	37,147,488 70	78,746	31,979,650 57	2,660	20,919,515 67
MAI.....	34,582	40,660,210 50	86,125	36,068,158 19	2,955	25,486,024 87
JUN.....	51,654	37,462,905 67	86,627	35,380,557 56	2,055	19,718,829 59
solde au 30 juin 1865.	575,008	437,854,084 82	1,086,064	457,791,508 04	63,245	531,166,885 72

RÉCAPITULATION.

	ENTRÉES.		SORTIES.		EFFETS A ÉCHÉ EN PORTEFEUILLE.	EFFETS EN CÉSSION ou Comptoir.	TOTAL.
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.			
solde au 30 juin 1864.....	109,561	88,463,580 85	107,072	83,129,107 84	61	85,935,266 05	135,870,175 64
JUILLET 1864.....	108,845	89,632,156 51	112,165	95,936,015 05	89	89,434,267 81	157,075,318 70
AOUT.....	107,511	89,828,505 57	114,165	105,011,014 46	26	106,564,509 18	158,797,941 58
SEPTEMBRE.....	119,279	105,854,955 05	114,652	105,481,825 45	80	121,427,410 28	174,255,054 08
OCTOBRE.....	124,515	94,575,151 04	124,652	95,287,514 79	79	125,598,686 54	176,751,149 89
NOVEMBRE.....	124,149	94,869,055 28	124,652	103,190,555 42	42	93,709,299 82	173,197,857 80
DÉCEMBRE.....	144,557	87,992,748 94	117,242	93,709,299 82	42	89,150,294 16	168,857,806 54
JANVIER 1865.....	114,657	87,992,748 94	117,242	81,751,049 23	62	65,391,974 48	148,508,864 12
FÉVRIER.....	119,538	96,512,542 17	119,097	90,055,559 80	23	71,850,977 42	163,275,555 74
MARS.....	115,025	90,046,452 94	114,565	90,055,559 80	56	76,457,886 45	140,128,501 99
AVRIL.....	123,660	102,014,575 56	122,469	105,054,926 19	57	70,562,144 43	155,354,551 58
MAI.....	121,516	90,571,070 62	118,125	89,555,064 98	57	64,290,655 88	155,281,246 45
solde au 30 juin 1865.....	47,532	66,598,654 62	47,532	66,598,654 62	01	157,801,586 01	155,354,551 58

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 1864.

Solde au 30 juin 1864.....		474,855	97	
Intérêts, changes et commissions perçus	sur les bordereaux admis à l'escompte.....	996,885	28	5,517,740
	sur les négociations diverses.....	912,849	97	
	sur les remises à encaisser.....	277,765	26	
	sur les comptes courants.....	990,729	49	
	sur les Agences à l'étranger et dans les colonies.....	845,014	63	
	sur les valeurs étrangères.....	866,891	57	
	sur les avances sur effets publics.....	147,762	63	
	sur les valeurs en dépôt (droits de garde).....	7,010	73	
Intérêts, changes, commissions et pertes payés	sur les réescomptes à la Banque.....	402,900	05	1,916,267
	sur les négociations diverses.....	695,075	78	
	sur le capital des Sous-Comptoirs.....	51,534	15	
	sur les comptes courants.....	252,809	13	
	sur les comptes d'espèces.....	405,950	77	
	Prélèvement pour le contentieux des Agences..	160,000	»	
Frais généraux.....	Appointements.....	585,725	59	521,587
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	52,756	90	
	Divers.....	85,107	55	
Réescompte du portefeuille au 31 décembre 1864.....		402,789	60	
Solde.....		2,647,095	57	
A DÉDUIRE :				
Prélèvement pour l'extinction du contentieux.	Solde des effets tombés en souffrance pendant le semestre.....	408,575	62	580,100
	Montant des remboursements sur le contentieux ancien.....	28,272	85	
Prélèvement applicable	à la gratification des employés.....		40,000	»
	à la Caisse de prévoyance.....		20,000	
Bénéfice net.....		2,206,994	88	
RÉPARTITION.				
Intérêts statutaires, 2 0/0.....	10 francs.....	800,000	»	
Dividende supplémentaire.....	17 fr. 50.....	1,400,000	»	
A profits et pertes. — Compte nouveau. — Solde non réparti.....		6,994	88	
Somme égale.....		2,206,994	88	

Du 1^{er} janvier au 30 juin 1865.

Solde au 31 décembre 1864.....		409,784	08	
Intérêts, changes et commissions perçus	sur les bordereaux admis à l'escompte.....	909,602	61	6,591,357
	sur les négociations diverses.....	2,420,228	27	
	sur les remises à encaisser.....	195,962	46	
	sur les comptes courants.....	815,568	16	
	sur les Agences à l'étranger et dans les colonies.....	996,465	40	
	sur les valeurs étrangères.....	522,576	01	
	sur les avances sur effets publics.....	110,276	65	
	sur les valeurs en dépôt (droits de garde).....	11,075	53	
Intérêts, changes, commissions et pertes payés	sur les réescomptes à la Banque.....	48,455	89	2,880,954
	sur les négociations diverses.....	741,082	40	
	sur le capital des Sous-Comptoirs.....	51,099	60	
	sur les comptes courants.....	158,707	67	
	sur les comptes d'espèces.....	479,484	06	
	Prélèvement pour le contentieux des Agences..	1,442,146	69	
Frais généraux.....	Appointements.....	404,582	54	585,845
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	75,855	65	
	Divers.....	107,409	80	
Réescompte du portefeuille au 30 juin 1865.....		517,711	10	
Solde.....		2,606,825	99	
A DÉDUIRE :				
Prélèvement pour l'extinction du contentieux.	Solde des effets tombés en souffrance pendant le semestre.....	188,449	66	62,808
	Montant des remboursements sur le contentieux ancien.....	125,641	51	
Prélèvement applicable	à la gratification des employés.....	40,000	»	60,000
	à la Caisse de prévoyance.....	20,000	»	
Bénéfice net.....		2,484,017	84	
RÉPARTITION.				
Intérêts statutaires, 2 0/0.....	10 francs.....	800,000	»	
Dividende supplémentaire.....	21 —	1,680,000	»	
A profits et pertes. — Compte nouveau. — Solde non réparti.....		4,017	84	
Somme égale.....		2,484,017	84	

BILAN AU 30 JUIN 1865.

ACTIF.		PASSIF.	
Caisse.....	{ Espèces en caisse..... 4,509,456 50 Espèces à la Banque..... 5,919,870 05	10,229,506 55	Capital..... 40,000,000 »
Matières d'or et d'argent.....		71,969 20	Réserve..... 10,000,000 »
Portefeuille..	{ Paris..... 59,100,446 08 Province..... 24,779,045 54 Étranger..... 5,111,105 15	68,990,592 57	Comptes courants d'espèces..... 57,095,640 04
Agences dans les colonies.....		14,280,506 59	Comptes courants d'escompte..... 1,792,637 65
Agences à l'étranger.....		50,495,288 69	Comptes créditeurs des } Capital..... 5,460,717 05 Sous-Comptoirs } Divers..... 1,162,775 26
Avances sur fonds publics et actions diverses.....		5,515,798 94	Effets remis } par divers..... 10,005,129 55 à l'encaissement } par faillites du tribunal } 10,170,585 87 de commerce..... 167,456 52
Crédits sur nantissements.....		1,111,525 75	Correspondants } de province..... 28,528,577 58 } étrangers..... 15,726,506 60
Correspondants } de province..... 5,511,580 87 } étrangers..... 9,415,625 74		14,925,204 61	Acceptations à payer..... 16,280,659 58
Comptes débiteurs des Sous-Comptoirs.....		2,455,554 56	Dividendes } Semestres arriérés..... 54,181 59 à payer. } Dividende du 30 juin 1865. 2,480,000 »
Effets en souffrance. Exercices clos. Mém.....		1 »	Profits } Réescompte du portefeuille. 517,711 10 et Pertes. } Solde non réparti..... 4,017 84
Immeubles.....		2,041,058 80	Divers..... 2,880,925 06
Divers.....		18,546 »	
		167,952,752 82	

ÉTAT COMPARATIF DES QUATRE DERNIERS EXERCICES.

MONTANT DES OPÉRATIONS.							
EXERCICE 1861-1862.		EXERCICE 1862-1863.		EXERCICE 1863-1864.		EXERCICE 1864-1865.	
Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
1,202,912	1,055,166,812 77	1,226,718	1,221,769,470 »	1,528,558	1,754,596,554 25	1,418,947	1,954,004,405 75

MOUVEMENT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES.				
	EXERCICE 1861 - 1862.	EXERCICE 1862 - 1863.	EXERCICE 1863 - 1864.	EXERCICE 1864 - 1865.
Montant des escomptes et commiss. divers.	7,732,455 70	7,449,855 65	10,985,699 25	11,909,077 78
Montant des réescomptes et prélèvements divers.....	4,652,455 70	4,089,855 65	6,265,099 25	7,229,077 78
Bénéfice réparti.....	5,120,000 »	5,560,000 »	4,720,000 »	4,680,000 »
Montant des dividendes par action.....	59 »	42 »	59 »	58 50

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 31 JUILLET 1865.

L'an 1865, le lundi 31 juillet, à une heure de relevée, les Actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris, convoqués par un avis inséré dans les journaux d'annonces légales, conformément à l'article 35 des Statuts, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, rue Cadet, n° 16, sous la présidence de M. H. BIESTA, premier directeur.

Étaient présents :

MM. PINARD, deuxième directeur.

BOISSAYE,

BRASSAC,

COHIN,

GILLET,

LAVEISSIÈRE,

LEGENDRE,

LE VILLAIN,

NIEL,

PAYEN,

POIRIER,

SOMMIER,

BERTHIER,

FORGET,

LUCY-SÉDILLOT.

Administrateurs.

Censeurs.

La séance est ouverte à une heure et demie.

M. le Président rend compte des insertions qui ont été faites pour la convocation de l'Assemblée dans les journaux d'annonces légales et dans divers journaux politiques et industriels, le 25 juin et les jours suivants.

M. le Président constate ensuite que 235 actionnaires étrangers au Conseil d'administration et au Comité de censure ont signé la feuille de présence, et que, les actions représentées s'élevant à 14,110, l'Assemblée est valablement constituée.

Les deux plus forts Actionnaires présents, MM. Sourigues et Barbet, sont invités à prendre place au bureau en qualité de scrutateurs.

Les fonctions de secrétaire sont remplies, conformément à l'article 39 des Statuts, par M. Boissaye, membre et secrétaire du Conseil d'administration.

Le bureau étant ainsi composé, M. le Président donne lecture de l'article 38 des Statuts, et rappelle que, aux termes de l'ordre du jour arrêté par le Conseil d'administration, l'Assemblée a été convoquée à l'effet :

1° D'entendre la lecture du Compte rendu des opérations du Comptoir pendant l'exercice 1864-1865, ainsi que du Rapport des Censeurs, et d'approuver, s'il y a lieu, les comptes;

2° De procéder à la réélection ou au remplacement de trois Administrateurs et d'un Censeur sortants.

M. Boissaye, secrétaire, donne lecture du Rapport du Conseil d'administration sur les opérations du Comptoir, du 1^{er} juillet 1864 au 30 juin 1865.

M. Lucy-Sédillot donne ensuite lecture du Rapport du Comité de censure.

La lecture de ces deux Rapports est suivie de vives marques d'approbation.

Aucun actionnaire ne demandant la parole, M. le Président met aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 1864-1865.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

En conséquence, le dividende afférent à l'exercice 1864-1865 est fixé à 58 fr. 50 c. par action, savoir : 27 fr. 50 c. pour le premier semestre, qui ont été payés le 1^{er} février dernier, et 31 francs pour le deuxième semestre, qui seront payables à la caisse du Comptoir à partir de demain 1^{er} août.

M. le Président demande à l'Assemblée si elle entend voter sur les nominations portées à l'ordre du jour par assis et levé ou par voie de scrutin secret et individuel. M. le Président fait d'ailleurs observer que ce dernier mode de votation est de droit, et qu'il y serait procédé si un Actionnaire en faisait la demande.

Aucun Actionnaire ne réclamant le scrutin secret, M. le Président met successivement aux voix la réélection de MM. Callou, Denière et Poirier, Administrateurs sortants.

Ces trois Administrateurs sont réélus à l'unanimité.

M. Lucy-Sédillot, Censeur sortant, est également réélu à l'unanimité.

Au moyen des nominations qui précèdent, le Conseil d'administration et le Comité de censure se trouvent composés ainsi qu'il suit :

Administrateurs : MM. Boissaye, Brassac, Callou, Cohin, Denière, Du Bochet, Gillet, Laveissière, Legendre, Le Villain, Niel, Ogerau, Payen, Poirier, Sommier;

Censeurs : MM. Berthier fils, Forget, Lucy-Sédillot.

Un actionnaire demande si les bruits qui circulent au sujet du doublement prochain du capital du Comptoir sont fondés.

M. le Président répond que le Conseil d'administration s'est préoccupé de la question et en a renvoyé l'examen à une commission choisie parmi ses membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à deux heures et demie.

Signé : H. BIESTA, Directeur du Comptoir d'Escompte,
Président.

SOURIGUES, } Scrutateurs.
BARBET, }
BOISSAYE, Secrétaire.